

LETTRE ÉPARGNE INFO SERVICE



Quoi de neuf ?



Vote en assemblée générale : comment faire ses choix ?

La saison des assemblées générales a commencé. Si elles se déroulent une fois encore dans des conditions particulières, il reste essentiel d'y participer. Notre guide revient sur les principales résolutions et vous propose différents critères pour exprimer vos choix.

[Télécharger le guide](#)



Que faut-il savoir sur la fiscalité du Plan d'épargne retraite ?

L'AMF et l'Institut national de la consommation reviennent sur les spécificités de la fiscalité du Plan d'épargne retraite. Le PER peut être souscrit auprès de votre intermédiaire financier habituel, ou proposé dans votre épargne salariale.

[Voir la vidéo](#)

A savoir



Placements financiers : que faire en cas de litige ?

Dans le cadre d'un investissement, il peut arriver de rencontrer des difficultés avec votre intermédiaire financier. Le médiateur de l'AMF, service public gratuit et indépendant, peut vous aider à résoudre votre différend s'il remplit certaines conditions. Voici ce qu'il faut retenir.

[Voir la vidéo](#)

Boîte à outils



Quelles questions poser à son conseiller financier ?

Avant de signer, il est important de poser les bonnes questions à votre conseiller financier pour vous assurer que le placement envisagé vous convient et que vous en comprenez le fonctionnement. Quelques conseils pour vous aider.

[Lire l'article](#)



Quels sont les frais des placements collectifs ?

Les fonds et sicav appliquent différents types de frais : frais d'entrée, de sortie, de gestion ou encore de fonctionnement. Quel impact sur le rendement final de votre placement ? La réponse dans notre infographie réalisée avec la Finance pour tous.

[Consulter l'infographie](#)

Attention !

Les listes noires de l'AMF sont régulièrement mises à jour. Consultez-les avant d'investir sur le Forex, dans les biens divers ou encore les produits dérivés sur crypto-actifs.

[Accéder aux listes noires](#)

Vos rendez-vous



Arnaques : une application pour ne pas tomber dans le piège

Régulièrement mise à jour, c'est l'application de référence pour se protéger des arnaques financières. Téléchargez AMF Protect Epargne sur Apple Store ou consultez sa version web pour accéder facilement aux listes noires de l'AMF, obtenir un diagnostic sur le risque d'arnaque d'une proposition d'investissement ou contacter l'AMF en cas de doute.

[Consulter AMF Protect Epargne](#)

Nous contacter

Par téléphone : 01 53 54 62 00 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

[Par formulaire](#)

Pas encore abonné ?
[Abonnez-vous aux contenus de l'Espace Epargnants](#)



[Mentions légales](#)
[Se désinscrire](#)